# QUESTIONNAIRE LABELLISATION SPO

Les envois « papiers » sont à adresser à CIO de Saintes petite rue du séminaire 17100 Saintes.
On peut compléter sous forme numérique et envoyer à collectif-cio-16-17-79-86@laposte.net

*Objectif : déclencher une réflexion au sein de chaque CIO, après la lecture du rapport Pitte...*

En résumé du rapport PITTE :

le SPO c'est un service dématérialisé d'orientation qui existe déjà (« monorientation en ligne » de centreinffo, Onisep & CRIJ réunis). L'objectif est de simplifier au maximum le service rendu à l'usager : une question d'un usager doit sûrement pouvoir être traitée en 10 minutes. Donc pas besoin de beaucoup de personnels...

L'objectif est de créer des lieux uniques sur le modèle de la fusion ANPE – ASSEDIC = pôle emploi.

Le DIO annonce qu'il est trop tôt pour procéder aux fusions physiques. Il faut d'abord rapprocher les structures et les acteurs divers. Pour le moment il y a trop de différences (mode de financement, horaires, formations, publics, etc.) entre les diverses structures, pôle emploi, CIO, ML... donc on va les amener à travailler ensemble via la labellisation SPO pour préparer le terrain du futur lieu unique « physique ».

La « cité des métiers » est une préfiguration assez typique des futurs lieux uniques avec des conseillers d'insertion professionnels qui seront d'ex COP, conseiller de ML, conseiller pôle emploi, animateur CRIJ... Les jeunes scolarisés étant considérés comme de futurs demandeurs d'emploi et plus comme des adolescents en construction identitaire.

Le CCREFP a demandé une trêve (moratoire) pour la mise en place de la labellisation. Le séminaire régional du 1er février sur le SPO est organisé par le CCREFP Poitou-Charentes pour permettre une réflexion sur la mise en oeuvre de la labellisation.

Notre CSAIO refuse la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir aux modalités de mise en place de la labellisation.

Pour lui, le cadrage est déjà posé dans la circulaire académique : la labellisation SPO doit se faire au niveau de chaque territoire en fonction des négociations du DCIO avec les partenaires. Donc pas de garantie des mêmes conditions de travail au sein de chaque CIO de l'académie voire des priorités dans nos missions à géométrie variable d'un CIO à l'autre.

Pour la CSAIO, c'est la seule voie possible de mise en place de la labellisation.

Pourtant, d'autres voies existent :

➔ a minima, un cadrage régional peut être défini pour garantir les missions et les statuts des personnels des CIO (COP et administratifs) dans chaque CIO de l'académie.

➔ Ne pas entrer dans le processus de labellisation

➔ Un cadrage national peut être envisageable.

La labellisation : affaire du DCIO seul comme l'envisage notre CSAIO ? Ou affaire des équipes de COP et personnels administratifs ?

La labellisation : obligatoire ? Ou facultative ?

Que souhaitez-vous ?

*Quelques minutes suffisent pour répondre à ce questionnaire...*

*Mode d'emploi numérique : Cliquer au-dessus des ronds et utiliser la touche x pour faire une croix...*

| Je souhaite m'associer à la réflexion concernant la labellisation du CIO | *Remarque ou observation :* |
| --- | --- |
| O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | |

*Indiquer votre ordre de préférence de 1 à 4*

| | |
|---|---|
| Je ne souhaite pas du tout que mon CiO soit engagé dans la démarche de labellisation. | |
| Je souhaite une participation de mon CIO à la labellisation selon la négociation locale. | |
| Je souhaite une participation de mon CIO à la labellisation sur la base d'un cahier des charges national. | |
| Je souhaite une participation de mon CIO à la labellisation sur la base d'un cahier des charges académique. | |

*Remarque ou observation :*

Si labellisation :

- ◯ Je préfère laisser mon DCIO s'en charger.
- ◯ Je souhaite participer à la réflexion sur la mise en place.

*Remarque ou observation :*

Souhaitez-vous participer à une réflexion sur la mise en place de la labellisation :

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

si oui j'aimerais que cela se fasse...

- ◯ au sein d'un groupe de travail académique
- ◯ au sein du CIO avec remontée académique.

*Remarque ou observation :*

Je suis prêt(e) à prendre en charge l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

*Remarque ou observation :*

Je suis prêt(e) à travailler en établissement scolaire avec un autre conseiller venant du CRIJ par exemple (cf. guide d'accompagnement du CRIJ).

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

*Remarque ou observation :*

Je suis prêt(e) à former les conseillers CRIJ pour qu'ils soient capables de faire mon travail de COP en établissement.

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

*Remarque ou observation :*

Je suis prêt(e) à accepter des horaires de travail qui seront décidés par le responsable de l' « organisme partenarial » (pas forcément mon DCIO).

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

*Remarque ou observation :*

Je souhaite que mon métier reste centré sur la prise en charge de l'individu dans sa globalité.

◯ OUI ◯ NON ◯ JE NE SAIS PAS

*Remarque ou observation :*

| | |
|---|---|
| Je suis prêt(e) à participer à divers Forum emploi, métiers... Les conseillers ML intervenant dorénavant en établissements scolaires.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je pense que la priorité dans l'accompagnement d'un jeune c'est de développer son employabilité.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je suis prêt(e) à prendre en charge des activités de personnels administratifs.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je pense que la suppression des postes d'administratifs prépare à la mise en place du « guichet unique » labellisé.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je pense qu'un CIO sans administratif sera une « vitrine »* amenée à disparaître en priorité (Cf. reconfiguration de la carte des CIO)<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je pense qu'un administratif ne sert qu'à la prise de RDV et qu'on peut mutualiser les postes entre plusieurs CIO.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je souhaite une formation continue régulière qui corresponde à mes missions de COP éducation nationale et pas au besoin du SPO.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je souhaite que mon métier reste centré prioritairement sur l'accompagnement des jeunes scolarisés, au CIO et en établissement scolaire.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |
| Je souhaite que ma qualification de psychologue et les missions du COP définies par le décret statutaire soient respectées.<br>O OUI O NON O JE NE SAIS PAS | *Remarque ou observation :* |

(* cf. propos de monsieur Herzecke CSAIO de l'académie de Poitiers)